

Hervé Féron avait été l'auteur de la Proposition de Loi (PPL) visant à instituer des obsèques républicaines, il y a deux ans et cette PPL avait été soutenue par 150 députés socialistes. Cette Proposition de Loi arrive enfin à l'ordre du jour de l'Assemblée Nationale et sera discutée dans l'hémicycle le 30 novembre prochain. Hervé Féron vient donc logiquement d'être désigné à l'unanimité Rapporteur de cette Proposition de Loi.

Il est essentiel que les familles qui ne souhaitent pas des obsèques religieuses puissent librement organiser ce nécessaire temps de recueillement et de solidarité dans des conditions laïques. La Proposition est que les communes qui possèdent une salle adaptée soient tenues de mettre ponctuellement cette salle à disposition des familles. Un officier d'État Civil pourra officier dans le cadre d'une cérémonie qui pourra être convenue avec la famille. Un décret ministériel pourra tout à fait préciser le contenu et le déroulement de cette cérémonie. Hervé Féron sera le Rapporteur de la Commission des Lois.